

Taluyers, le 16 octobre 2024.

Chère adhérente, cher adhérent,

L'Assemblée Générale Ordinaire de Tal' la Forme se tiendra le **vendredi 10 janvier 2025 à 18h30 (accueil)**, pour débiter la réunion à 19h, Salle d'animation à Taluyers sur l'ordre du jour suivant :

- Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la saison dernière (en pièce jointe et disponible sur notre site internet www.tallaforme.fr).
- Rapport d'activité et financier de la saison 2023 – 2024.
- Prévisionnel financier de la saison 2024 – 2025.
- **Élection du nouveau bureau suite à la démission du président ainsi qu'une partie du bureau.**
- Vote d'un budget financier pour la saison 2025 - 2026 **si un nouveau bureau est constitué**

Conformément à l'article 8 de nos statuts un quorum est nécessaire pour que l'assemblée générale ordinaire puisse valablement délibérer. **Seuls les adhérents présents depuis plus de 6 mois dans l'association et ayant plus de 16 ans, sont considérés comme votant soit 181 sur les 315.** Le quorum, un quart des membres votants, est donc fixé à 45 (présents ou représentés).

L'association Tal' la Forme a besoin de votre présence, indispensable, pour constituer un nouveau bureau. Les candidatures pour la présidence, la trésorerie et le secrétariat sont à envoyer par mail à tallaforme@aol.com avant le 09 janvier 2025 18h30 afin de les soumettre aux votes lors de l'assemblée générale ordinaire.

Sans candidatures et dans l'impossibilité de constituer un nouveau bureau à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, une **Assemblée Générale Extraordinaire** se tiendra le même jour soit le **vendredi 10 janvier 2025 à 20h**. Le bureau sortant, par l'intermédiaire du président sortant, vous demandera un avis consultatif sur une proposition de liquidation des actifs et actera la dissolution de l'association Tal'la forme

Si vous ne pouvez être présent, conformément à nos statuts, vous avez la possibilité de vous faire représenter par l'adhérent de votre choix, en lui donnant le pouvoir ci-joint dûment rempli et signé. **Vous ne pouvez pas donner votre pouvoir à un animateur ou à un membre du bureau** mais chaque adhérent votant peut accepter deux pouvoirs.

Veillez croire, chères adhérentes, chers adhérents, à nos salutations sportives.

Le Président
Cyrille Delepière


TAL'LA FORME
15, Route de Berthoud
69440 TALUYERS



POUVOIR

(uniquement pour les adhérents de plus de 6 mois et de plus de 16 ans)

Je soussigné (e)

.....

donne pouvoir à (hors animateurs et membres du bureau)

.....

À l'effet de me représenter à l'**Assemblée Générale Ordinaire de Tal' la Forme, qui aura lieu le vendredi 10 janvier 2025 à 18h30, salle d'animation à Taluyers.**

En conséquence, émarger toute feuille de présence, émettre tous votes en mon nom sur les questions figurant à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et toutes pièces et, en général, faire le nécessaire.

Fait à Taluyers, le

Signature